

Au fil de Brou

Magazine municipal de Brou-sur-Chantereine

N° 23 - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2026



Collecte de sang du 31/08/2026

L'EFS avait prévu pour cette collecte 68 Rdv. Les bénévoles de la section ont eu le plaisir d'accueillir 50 donneurs.

44 donneurs ont été prélevés dont 5 primo donneurs.

La date de la prochaine collecte sera communiquée prochainement.

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Île-de-France Mobilités réorganise l'offre de bus et change les numéros des lignes



Île-de-France Mobilités a souhaité améliorer la lisibilité du réseau de bus régional, en travaillant sur la numérotation des lignes de bus afin que chacune ait un numéro unique. Depuis le 13 juillet 2026, chaque ligne porte désormais un numéro qui lui est propre en Île-de-France.

Vous accéderez facilement aux informations en

tapant son numéro dans le moteur de recherche de l'application ou du site iledefrance-mobilites.fr.

Les lignes Express font également l'objet d'une renumérotation. L'ancienne ligne Express 100 devient une nouvelle ligne régulière, la ligne 700. Une renumérotation des lignes pour harmoniser le réseau : toutes les lignes de bus seront numérotées en 3 chiffres : celles déjà en 3 chiffres ne changent pas (ex : 321, 602, etc.), celles à renuméroter passent en 700, en reprenant au mieux leur ancien numéro (ex. : la 5 devient 705)

Pour en savoir plus sur la renumérotation de vos lignes :

Appli Île-de-France Mobilités
iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
Tél. : 0 800 10 20 20 (appel gratuit)

Erratum

Dans notre précédente édition (n° 22- page 18), une erreur s'est glissée dans le patronyme de notre nouvelle directrice des ressources humaines. Il fallait lire **M^{me} DZABANA** et non DZAVANA. La rédaction adresse ses sincères excuses à l'intéressée ainsi qu'aux lecteurs.

Sécurité : 30 caméras en service



La première phase du plan de vidéo-protection est achevée : 30 caméras sont désormais opérationnelles sur la commune pour renforcer la tranquillité publique. Le dispositif s'étendra avec une seconde phase de déploiement prévue courant 2027.



Votre avis compte : Questionnaire à destination des seniors !

Afin de toujours mieux répondre à vos attentes, la municipalité lance un grand questionnaire destiné aux seniors de la commune. Quels sont vos besoins en matière d'animations, de services ou de déplacements ? Exprimez-vous ! Comment participer ? Le questionnaire est dès à présent disponible :

- À l'accueil de la mairie (version papier).
- Sur le site internet de la ville (en version à télécharger et à imprimer chez vous) : brousurchantereine.info/demarches-en-ligne/

Commémorations

La municipalité convie la population à venir célébrer le **passage de la Flamme sacrée**, vendredi 30 octobre à 14h45, dans le parc de la mairie, et le 108^{ème} anniversaire de l'**armistice de la Guerre 1914-1918**, le **mercredi 11 novembre 2026** devant la mairie à 10 heures.

► 3

Edito

► 4

Citoyenneté

► 5

Les Échos en images

► 6

Les Échos de la rentrée

► 7

Les Échos

► 11

Les Travaux

► 13

L'Environnement

► 14

Les Infos

► 16

Événements

► 18

État Civil

► 19

Agenda

SERVICES DE GARDE

PHARMACIES (le jour et la nuit)

Téléphoner au Commissariat de police de Chelles : 01 60 93 20 00

Pour trouver une pharmacie ouverte en Île-de-France : monpharmacien-idf.fr

MÉDECINS DE GARDE (le jour et la nuit)

Téléphoner au Commissariat de police de Chelles : 01 60 93 20 00 ou à SOS Médecins : 0825 567 700

NUMÉROS D'URGENCE

Police : 17 ou 01 60 93 20 00
Pompiers : 18 ou 112 - SAMU : 15 ou 112
Hébergement d'urgence : 115
Urgences dentaires : 01 84 20 20 80



Au fil de Brou

Magazine Municipal de Brou-sur-Chantereine

Mairie

3, rue Carnot, 77177 Brou-sur-Chantereine

Site : www.brousurchantereine.info

Courriel : mairie@brousurchantereine.fr

Directrice de la publication : Stéphanie Barnier

Rédaction, Photos, Maquette : Elodie Doutau

Impression : Les Presses du Lion

12, allée Lech Walesa, 77185 Lognes



Chères Breuilloises, chers Breuillois,

Après un été particulièrement chaud, une nouvelle année scolaire a débuté. Comme annoncé, nous avons avancé sur l'adaptation aux changements climatiques des écoles durant l'été et l'école Suzanne Demetz est aujourd'hui totalement climatisé et l'école Jean-Jaurès le sera en avril prochain. Alors même que seuls 7% des établissements scolaires sont climatisés en France.

J'en profite pour remercier le responsable des travaux pour sa réactivité et son engagement total au service de notre collectivité.

De plus, nous sommes en train d'instaurer le Conseil Municipal des Enfants, un de nos engagements de campagne qui me tient particulièrement à cœur.

En effet quelle meilleure manière de comprendre la vie de la commune, ses enjeux, son fonctionnement que d'être élu et de devenir conseiller municipal en herbe ? Cette instance permettra aux représentants des élèves de CM1 et CM2 d'apprendre à débattre, à monter des projets collectifs pour le bien commun et le vivre ensemble, bref à devenir un vrai citoyen.

Le début d'une grande aventure pour nos jeunes élus accompagnés avec bienveillance et enthousiasme par M Petersen, élu délégué au Conseil Municipal des Enfants.

Une autre nouveauté annoncée dans notre programme, le festival de théâtre amateur qui aura lieu du 13 au 15 novembre à l'espace Casanova et qui permettra de pouvoir bénéficier de 5 spectacles de théâtre durant tout le week-end pour le prix d'une place de cinéma dans certains grands complexes soit 15 €. Une belle occasion de découvrir des pièces différentes mais jouées avec beaucoup d'enthousiasme par des troupes amateurs de grande qualité.

Et pour finir l'année en beauté nous sommes actuellement en train de finaliser l'organisation de Noël en couleurs.

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, nous allons transformer du 16 au 21 décembre le parc de la Mairie en univers féérique dédié au Père Noël et à l'hiver. Toutes ces nouveautés sont le fruit de l'engagement conjoint des services municipaux et des élus, qui mettent toute leur énergie au service de notre ville et de ses habitants.

« Les grandes choses ne sont jamais faites par une seule personne. Elles sont faites par toute une équipe. » — Steve Jobs

Mon équipe et moi nous vivons notre engagement au quotidien et j'ai hâte de vous retrouver lors de tous ces événements.

Prenez soin de vous, de vos proches.



Votre Maire,
Stéphanie Barnier

Madame la Maire ou l'un de ses adjoints assure une permanence le samedi de 9h00 à 12h00 en mairie sur rendez-vous (Tél. : 01.64.26.66.66)

Calendrier des permanences visibles sur le site de la ville : www.brousurchantereine.info





Conseil Municipal des Enfants : la jeunesse prend la parole !

C'est officiel : notre commune franchit une étape majeure dans la participation citoyenne avec le lancement de sa toute première édition du Conseil Municipal des Enfants (CME). Portée avec enthousiasme par le conseiller municipal M. Raymond Petersen, cette initiative inédite s'ouvre aujourd'hui à tous nos jeunes citoyens : le projet est désormais lancé et la phase des candidatures est officiellement ouverte !

Une belle aventure démocratique qui commence

Tout a débuté le 28 septembre dernier, avec l'adoption en séance du Conseil Municipal de la création de cette nouvelle instance citoyenne. Conçu et mis en place par le conseiller municipal M. Raymond Petersen. Ce projet s'inscrit pleinement dans la vision portée par Madame la Maire : offrir un espace d'expression direct aux plus jeunes, leur faire découvrir les rouages de la démocratie locale et leur permettre de porter des projets concrets pour leur ville dans des domaines multiples comme l'environnement, le sport, la solidarité, culture....

Les 12 et 15 octobre, M. Petersen s'est rendu dans les classes de CM1 et CM2 des écoles Jean Jaurès et Romain Rolland afin de présenter en détail le CME et expliquer la démarche aux élèves. L'écoute attentive des enfants a rapidement confirmé la pertinence et le dynamisme de ce projet.

Si ce projet a pu prendre vie aussi vite, c'est aussi grâce à l'étroite collaboration avec les équipes enseignantes. Les instituteurs et institutrices ont été les premiers relais de l'opération : présentation du dispositif, diffusion des dossiers et accompagnement pédagogique des élèves dans leur compréhension des institutions.

La phase de dépôt des candidatures s'achèvera le 2 novembre 2026.

Dans la foulée, du 3 au 6 novembre, les cours de récréation vibreront au rythme de la campagne électorale. Affiches, programmes, arguments... les candidats rivaliseront d'idées et de créativité pour convaincre leurs camarades et porter haut leurs propositions pour la commune.

Ce même 6 novembre, une réunion d'information se tiendra à la salle Lucie Aubrac à l'Espace Danielle Casanova avec les parents et les futurs candidats, l'occasion de rappeler le sens profond de cet engagement citoyen : une démarche avant tout personnelle, libre et formatrice pour chaque jeune.

Prochaines étapes : Aux urnes le 12 novembre !

La campagne achevée, les regards se braqueront vers le scrutin et les étapes décisives à venir :

- Jeudi 12 novembre au matin : Jour de vote ! Les écoliers passeront par les isoloirs directement au sein des deux écoles, dans les conditions réelles d'un scrutin républicain.
- Samedi 21 novembre : Installation solennelle du CME dans la salle des mariages de la mairie, en présence des élus.
- Samedi 5 décembre : Première réunion plénière de travail, où les nouveaux jeunes conseillers commenceront concrètement à façonner leurs tout premiers projets municipaux.

Rendez-vous dans notre prochaine édition pour découvrir les visages de cette première promotion d'élus en herbe

Il n'est pas trop tard pour participer !

Votre enfant souhaite s'investir pour sa commune et faire entendre sa voix ?

Les inscriptions sont toujours ouvertes jusqu'au 2 novembre 2026 ! Pour les élèves de CM1 et CM2, les dossiers de candidature sont à retirer directement auprès de leur instituteur ou institutrice.





Du 6 juillet au 17 juillet : Le Village Sportif a fait son grand retour dans le parc de la mairie. Le programme des activités qui a fait le succès de cet événement : skate parc, boxe, mur d'escalade, mini-golf, brumisateurs géants, plage urbaine ...et de nombreuses structures gonflables inédites qui ont conquis petits et grands.



Le 8 août, 19 septembre, 3 octobre : Plaids de sortie et public au rendez-vous, les trois séances gratuites de cinéma en plein air ont conquis toutes les générations. Petits et grands se sont retrouvés en nombre pour partager l'émotion du Roi Lion, l'immersion sauvage du Chêne et les rires complices devant La Cuisine au beurre... sans oublier la traditionnelle distribution de pop-corn assurée par Mme la Maire et les élus.



Le 23 juillet : Guinguette aux bords de Marne ! Nos aînés ont profité d'une belle journée de détente et d'un repas au bord de l'eau en compagnie de Mme la Maire, Mme Glodeau (adjointe sociale/Solidarité/Santé), M. Denoyelle (adjoint seniors / cérémonie protocolaire) et M. Petersen, conseiller délégué (Conseil Municipal des Enfants).



Le 11 septembre : vous étiez nombreux (195 personnes) dans le parc de la mairie, pour assister au spectacle gratuit « Bakana » présenté par la Ferme du Buisson. Trois acrobates, un mât chinois dans une discipline aussi étonnante que spectaculaire : la capillotraction. Un spectacle de cirque mêlant acrobaties, danse et prouesses techniques, bien tiré par les cheveux !

Photos souvenir des accueils de loisirs cet été

Les multiples activités proposées par les animateurs du Service Enfance Éducation Jeunesse ont fait le bonheur des enfants





Le mot de l'élue à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse : Madame Fatima Meziane

« Pour faire face aux fortes chaleurs estivales, plusieurs aménagements thermiques ont été mis en place dans les écoles et accueils de loisirs :

- École Jean-Jaurès : début d'installation de la climatisation, opérationnelle d'ici avril prochain.
- École maternelle Suzanne Demetz : système de refroidissement déployé dans le second bâtiment.
- École Romain Rolland et structures de loisirs : équipement en climatiseurs mobiles et ventilateurs.

Durant l'été, les services techniques et les entreprises sont intervenus aussi pour :

- La remise en peinture des sanitaires, des salles de classe et du restaurant scolaire
- L'entretien des locaux et installation du mobilier dans les deux classes ouvertes cette année.

Comme chaque année, la Ville a veillé à offrir des locaux propres, sûrs et agréables pour permettre à nos enfants d'apprendre et de grandir, offrant aussi au personnel enseignant et municipal de bonnes conditions de travail. Un quotidien qui reprend avec le service de restauration scolaire en liaison froide, avec des menus équilibrés et variés pour près de 300 enfants, 113 en maternelle et 186 en primaire. Le goûter est également assuré pour les enfants du périscolaire. L'accueil périscolaire du matin (dès 7h30) et du soir (jusqu'à 19h00) et l'étude surveillée (17h-18h) fonctionnent dans chaque école primaire, 60 élèves à Jean Jaurès et 30 élèves à Romain Rolland en bénéficient.

Les Accueils de Loisirs de la Ville sont ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00.

- Le centre de loisirs maternel, Suzanne Demetz, pour les 3-6 ans accueille les mercredis 45 enfants et 35 à l'accueil du soir. Au programme : jeux d'éveil, motricité, contes et première sensibilisation à l'environnement.
- Le centre de loisirs élémentaire au Cèdre bleu, pour les 6-11 ans. Avec 62 enfants en moyenne les mercredis et 35 en accueil du soir. L'équipe d'animation a lancé son nouveau projet d'animation avec activités manuelles, sportives et sorties culturelles. Les inscriptions et annulations se font toujours via le Portail Famille.

Je tiens à remercier chaleureusement les enseignants, les ATSEM, les agents d'entretien et de restauration, les directeurs, les animateurs et les services municipaux. Grâce à leur implication, cette rentrée 2026 s'est déroulée dans d'excellentes conditions pour toutes les familles brouilloises. Nous restons pleinement mobilisés pour la réussite et le bien-être de chaque enfant. La Ville de Brou-sur-Chantereine souhaite une très belle année scolaire à tous les enfants, aux parents et à l'ensemble de la communauté éducative. »

Écoles : effectifs et rentrée en chiffres

Cartables sur le dos et sourires aux lèvres, les enfants de la commune ont repris le chemin des classes le 1^{er} septembre. Madame la Maire, et Madame Meziane, élue déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, se sont rendues dans chacune des écoles de la commune pour saluer les directeurs scolaires et pour partager avec eux les premiers ressentis de ce retour en classe.

Au total, ce sont 646 élèves qui franchissent chaque jour le portail de nos établissements. Voici le panorama des effectifs par école :

- École Élémentaire Romain Rolland : 135 élèves répartis sur 6 classes - Directeur : M. Minot
- École Élémentaire Jean Jaurès : 244 élèves répartis sur 10 classes - Directrice : M^{me} Martin
- École Maternelle Suzanne Demetz : 267 élèves répartis sur 11 classes - Directrice : M^{me} Podgorski

Collège Jean-Jaurès : une nouvelle principale pour le collège



L'établissement accueille sa nouvelle principale, Madame Anne BOUTHIER, qui succède à Madame Saur. L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et adresse ses vœux de très bonne année scolaire 2026-2027 à l'ensemble des 300 collégiens, des enseignants et des équipes de l'établissement.

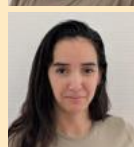
Les accueils Collectifs de Mineurs accueillent trois nouvelles directrices :



Madame Emmy BRANDO :
Directrice extrascolaire en maternelle



Madame Marie-Françoise LITRE :
Directrice extrascolaire en élémentaire



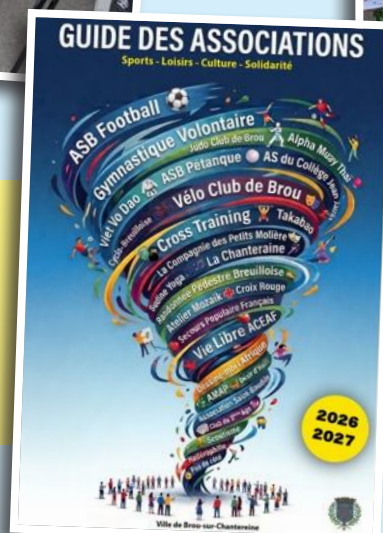
Madame Ikram LAIDAOU :
Directrice du périscolaire en élémentaire.

Fortes de leur expérience dans l'animation, elles s'associent pour piloter le projet pédagogique et veiller à l'épanouissement des enfants. Leur objectif : garantir un cadre sécurisant et convivial, tout en renforçant les liens avec les familles. Bienvenue à toutes les trois.

Vide-grenier et forum des associations : une grande et belle journée

Dimanche 6 septembre, les premiers chineurs négociaient déjà très tôt le matin. Entre la trouvaille d'un vieux vinyle, l'achat d'un vélo pour le petit dernier et le plaisir de marchander un bibelot insolite, l'ambiance avait ce petit goût de vacances prolongées où l'on traîne volontiers d'un stand à l'autre. L'effervescence ne faiblissait pas côté associations. De stand en stand, les enfants comme leurs parents ont pu échanger, comparer et dénicher l'activité coup de cœur de leur rentrée. Madame la Maire et les élus sont également allés à la rencontre des exposants et des bénévoles du tissu associatif pour saluer leur engagement et partager ce moment privilégié.

L'alliance du vide-greniers et du Forum des associations a transformé le parc en un véritable lieu d'échanges intergénérationnels. Résultat : des sacs bien remplis pour les chineurs, de nouveaux adhérents motivés et, surtout, une belle dose de convivialité partagée. Une dynamique collective saluée par l'équipe municipale, qui remercie chaleureusement les organisateurs, les agents techniques et l'ensemble des bénévoles qui ont orchestré cette belle journée : la rentrée est officiellement lancée, et elle a le sourire !



Le guide des associations 2026-2027

peut être téléchargé en ligne : brousurchanteraine.info/culture-sport/associations/

Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour pratiquer une activité culturelle, sportive, de détente, solidaire au sein de notre commune



Vidéo

Journée du Patrimoine

Un beau succès populaire marqué par les 100 ans de l'école Jean-Jaurès



Dimanche 20 septembre, la nouvelle édition des Journées du patrimoine a rencontré un vif succès auprès des habitants, venus sillonner la commune à pied ou à bord du petit train touristique. Entre découvertes historiques, artisanat d'art et musique, un événement a particulièrement marqué les esprits : les 100 ans de l'école Jean Jaurès. Ce moment fort de cette journée a attiré de nombreux curieux et anciens élèves au sein de la salle des mariages de la mairie. Pour l'occasion, une salle de classe reconstituée à l'ancienne et une émouvante exposition de photos d'époque ont replongé les visiteurs dans leurs souvenirs de jeunesse. Gérard Bizet, ancien instituteur emblématique de l'établissement,



qui a consacré trente-trois ans de sa carrière avec dévouement à l'Éducation nationale, a repris avec passion la craie et le tableau noir pour animer des leçons d'antan dans une ambiance chaleureuse et complice.

À la Cité Saint-est allé à d'artisans d'art Marine Beylot de tableaux),



Louis, le public la rencontre d'exception : (restauration Danielle Monnier



(enluminures) et (vitrail), l'association

S.O.S Calvaires (restauration de la croix de la Cité Saint-Louis en rails de chemin de fer). Les ateliers pratiques (reliure, dorure avec Meggie Garcelon, calligraphies arabe et latine, recyclage de cierges en bougies) n'ont pas désemploi. L'histoire et le patrimoine étaient également à l'honneur grâce aux expositions de l'association Saint-Baudile, de Patrick Amore (« Les églises et croix de Seine-et-Marne).



Le Prieuré Saint-Joseph a quant à lui ouvert les portes de son église circulaire, de sa glacière historique et de son monastère, tout en proposant ses produits monastiques

traditionnels, sans oublier les contes mystérieux de Françoise Pecchiura.

Enfin, à l'église Saint-Baudile, après une vidéo historique commentée et réalisée avec passion par Jean-Lou Hamet, la journée s'est achevée en apothéose à la chapelle de la cité Saint-Louis avec le groupe Gospel Love Celebration, offrant au public un final vibrant d'énergie et d'émotion.



Gospel Love Celebration



Gospel



Album souvenir



Emploi et proximité : pari une nouvelle fois réussi pour la 2^e édition du Job Dating !

Après une première expérience couronnée de succès l'an passé, la municipalité a renouvelé son initiative en faveur de l'insertion professionnelle locale.

Face aux besoins concrets exprimés par les administrés au fil des accompagnements, M^{me} Glodeau, adjointe à l'Action Sociale/Solidarité/Santé, et M^{me} Mazeghrane, responsable du CCAS, avaient initié ce rendez-vous l'an dernier. Forte d'un premier bilan très encourageant, l'équipe municipale — main dans la main avec France Travail, la Mission Travail et le Service Emploi de la

Communauté d'Agglomération — a fait le choix de pérenniser la démarche en organisant cette 2^e édition. L'objectif reste inchangé mais gagne en efficacité : abolir la distance des démarches administratives et favoriser la rencontre humaine, spontanée et bienveillante. Côté chiffres, 171 participants (dont 34 Breuillois) se sont présentés face aux recruteurs pour postuler à un panel de 70 à 100 offres, aboutissant d'ores et déjà au recrutement de 44 candidats. Fidèles au rendez-vous, des entreprises de divers horizons économiques avaient répondu présent pour proposer des opportunités concrètes et variées sur notre bassin d'emploi (Conducteur-receveur, chauffeur-livreur, équipier polyvalent de restauration

rapide, manutentionnaire, aide à domicile...). Aux côtés des employeurs, les conseillers de France Travail assuraient quant à eux un rôle clé de conseil, guidant les candidats pas à pas pour optimiser leurs démarches et faciliter les échanges. Pour beaucoup de participants, ces entretiens ont été l'occasion de reprendre confiance, d'élargir leur réseau ou d'enclencher de véritables pistes d'embauche. Le pari organisationnel est plus que réussi, mais il invite aussi à une réelle lucidité : si l'affluence de demandeurs d'emploi et de personnes en reconversion démontre la pertinence de l'événement, elle rappelle également de manière alarmante l'ampleur de la précarité et les difficultés persistantes d'accès à l'emploi sur

notre territoire. Retrouvez toutes les dates des prochains ateliers, forums et événements consacrés à l'emploi sur : <https://mesevenementsemploi.francetravail.fr>

Octobre Rose : l'élan de solidarité renouvelé

Samedi 10 octobre, 111 marcheurs et coureurs ont parcouru 5 km dans le bois de Brou-sur-Chantereine. Sur place, la prévention était au cœur des échanges grâce à l'atelier d'autopalpation, animé par le docteur Leonardo Muratori, oncologue à l'hôpital privé de Marne Chantereine. L'après-midi s'est poursuivi à l'Espace Danielle Casanova, dans une ambiance conviviale. Soixantaine-dix joueurs se sont disputé les nombreux lots, lors du traditionnel loto d'Octobre Rose.

L'opération a permis de récolter 1506 €, somme remise aux deux représentantes de l'association l'AVACS, pour soutenir concrètement les personnes touchées par la maladie et financer la prévention.

La municipalité remercie chaleureusement les participants, bénévoles, élus et partenaires (AVACS, la Croix-Rouge, MGC, Île-de-France Nature, HPMC, Veolia, la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, Armor Cuisine et les commerçants de notre marché local) pour leur généreuse implication.



Santé publique :

Cinq nouveaux défibrillateurs livrés et déployés dans la commune

Chaque minute compte face à un arrêt cardiaque. Pourtant, l'accès à ces équipements salvateurs n'a pas toujours été une évidence : avant 2007, leur usage était strictement réservé au personnel médical et aux secouristes. Cette avancée citoyenne majeure découle de l'engagement d'**Achille Hourdé**, maire de Jaignes (Seine-et-Marne) et président de l'association « Fais battre ton cœur », dont le combat a directement inspiré le décret

historique autorisant chaque citoyen à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE). C'est Monsieur Hourdé en personne qui est venu livrer à notre commune ces cinq nouveaux appareils de dernière génération. Reçu par Madame la Maire, il a profité de cette remise pour rappeler l'enjeu crucial de cet équipement lors d'un entretien vidéo pédagogique, à retrouver sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville.



M. Hourdé et Mme la Maire

Un fonctionnement simple et entièrement guidé



La peur de mal faire reste le principal frein à l'intervention des témoins. Or, ces modèles de nouvelle génération ont été pensés pour être utilisables par tous, sans formation préalable : Mise en marche automatique : il suffit d'ouvrir le boîtier pour que l'appareil s'allume

automatiquement. Guidage vocal pas à pas : une voix dicte clairement les consignes à suivre tout au long de l'intervention.

Accessibilité : plusieurs langues sont disponibles afin de s'adapter à toutes les situations.

Sécurité totale : l'appareil analyse le rythme cardiaque de la victime et ne délivre une impulsion que si cela s'avère indispensable. L'utilisateur n'a qu'à se laisser guider.

Cinq emplacements stratégiques à retenir

Le déploiement de ces nouveaux défibrillateurs (nouvelles installations ou remplacements d'anciens équipements) concerne cinq lieux clés de notre commune :

- Au marché : rue Simone-Veil
- Au stade : à proximité immédiate des tribunes

- Au parc : à la salle Louis-Aragon
 - En mairie : directement sur la façade extérieure
 - Au CTM : au Centre Technique Municipal
- Repérer ces appareils au quotidien permet d'acquérir le bon réflexe et de gagner de précieuses minutes le jour où une urgence survient.

Démocratie locale : un deuxième café-débat placé sous le signe de l'échange, rue Pasteur



Mme la Maire à l'écoute d'une habitante centenaire



Samedi 19 septembre, la rue Pasteur accueillait le deuxième rendez-vous des cafés-débats initiés par la municipalité. Madame la Maire, accompagnée de plusieurs élus du conseil municipal, est allée à la rencontre des riverains pour un temps d'échange direct et informel. Autour d'un café, les habitants du secteur ont pu exprimer leurs attentes, poser leurs questions et partager leur quotidien. Cadre de vie, aménagements urbains et projets en cours pour le quartier ont été au cœur des discussions tout au long de la matinée. Ces rencontres régulières illustrent la volonté de l'équipe municipale d'ancrer l'action publique dans la concertation et la proximité.



Le prochain café-débat aura lieu :

- Samedi 28 novembre 2026
- Au Chanteclair
- Devant l'Espace Danielle Casanova
- De 10h30 à 12h30



Vidéo

Dans les coulisses de nos chantiers : comment les projets de l'équipe municipale prennent-ils vie sur le terrain ? Rencontre avec M. Olivier Luquet



M. Olivier Luquet

On remarque souvent les travaux une fois achevés, ou lorsqu'un chantier s'installe dans notre rue. Pourtant, bien avant l'intervention des équipes, tout commence par un dialogue constant entre les élus et les Services Techniques. Entre la vision portée par les élus et la réalité du terrain, les services techniques sont le moteur de nos aménagements urbains. Une expertise technique précieuse qui donne vie, jour après jour, aux projets portés par la municipalité. Voirie, entretien des bâtiments, aménagement des espaces publics ou transition énergétique : chaque projet municipal repose sur un travail rigoureux de planification et d'expertise.



Rencontre avec M. Olivier Luquet, responsable des travaux / infrastructures, véritable chef d'orchestre de tous les chantiers, qui traduit les orientations de l'équipe municipale en réalisations concrètes au service des habitants.

• Au Fil de brou : Quel est votre rôle aux côtés de l'équipe municipale ?

O.L : Mon rôle est d'apporter une expertise technique, de proposer des solutions concrètes et d'assurer le suivi des décisions prises afin de faire avancer les projets de manière efficace et cohérente. Je m'occupe de la réalisation et du suivi des chantiers et des travaux de l'ensemble de la commune, que ce soit pour les problèmes de voirie, de rénovation ou de l'amélioration des bâtiments. (énergétique, climatisation, accessibilité, sécurité etc.).

• Au Fil de brou : Du projet voté par les élus jusqu'au démarrage effectif des travaux, comment s'organise le passage de la décision politique à la réalité du terrain ?

O.L : Une fois le projet voté par les élus, une phase d'étude permet d'en définir précisément les besoins, les contraintes techniques et les différentes étapes de réalisation. En amont, nous travaillons sur la planification budgétaire afin de garantir la faisabilité du projet et de maîtriser les coûts. Cette préparation permet ensuite de planifier les interventions et de réunir les conditions nécessaires au démarrage du chantier.

• Au Fil de brou : Quel est le volet de votre métier dont les habitants n'ont pas toujours conscience ?

O.L : Je pense que les habitants n'ont pas toujours conscience de tout le travail qui se fait avant qu'un

chantier ne commence. Derrière des travaux qui peuvent sembler simples ou rapides, il y a souvent des semaines, voire des mois, d'études, de démarches administratives, de préparation et de coordination.

• Au Fil de brou : Comment s'articule concrètement votre travail au quotidien au sein du Service ?

O.L : Avec M^{me} la Maire et M. Derouault, élu en charge de l'urbanisme et des travaux, nous faisons régulièrement le point sur les projets en cours et à venir. Je les informe de l'avancement des travaux et des interventions, je leur fais remonter les difficultés rencontrées et je propose, lorsque cela est nécessaire, différentes solutions techniques, avec leurs incidences en termes de coûts, de délais et de faisabilité.

• Au Fil de brou : Quels sont les grands chantiers et priorités actuellement sur la commune ?

O.L : Actuellement, plusieurs projets importants sont au cœur de nos priorités.

La seconde phase de la mise en place des caméras de vidéoprotection, destinée à renforcer la sécurité dans la commune.

La rénovation de l'école Jean-Jaurès est actuellement en cours, dans la continuité de la rénovation de l'école Suzanne Demetz. Les travaux portent notamment sur la climatisation, les stores et l'éclairage, avec l'objectif d'améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives. Nous avançons également sur la réalisation du nouveau centre de loisirs et préparons la rénovation du parc pour enfants et plein d'autres projets qui sont à ce jour en phase d'étude.

• Au Fil de brou : Avez-vous un message particulier à transmettre aux habitants ?

O.L : Je souhaite remercier les habitants pour leur patience et leur compréhension.

Certaines demandes peuvent parfois leur sembler longues à aboutir.

Nous devons donc parfois prendre le temps nécessaire pour apporter une réponse adaptée et durable.

Cela ne signifie pas que les demandes sont oubliées.

Elles sont prises en compte, suivies et, lorsque cela est

possible, programmées en fonction des priorités et des moyens disponibles.



M. Philippe Derouault



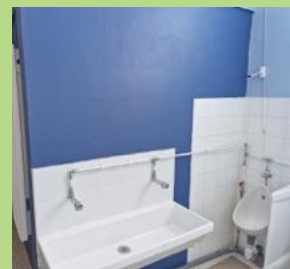
LES TRAVAUX

Travaux d'été dans les écoles : le bilan de la rentrée 2026

Durant la période estivale, les agents du Centre Technique Municipal (CTM) se sont mobilisés pour aménager, rénover et nettoyer les établissements scolaires de la commune :

École Suzanne Demetz :

- Aménagement complet d'une nouvelle classe (vidage, nettoyage approfondi et installation du mobilier/matériel).
- Remise en état des petites barrières blanches délimitant les espaces fleuris dans la cour.
- Nettoyage général de la cour et des espaces extérieurs.



École Romain Rolland :

- Aménagement d'une nouvelle classe avec mise en place du matériel et du mobilier adapté.
- Finalisation des travaux dans les blocs sanitaires.
- Réalisation et pose d'un premier bac à fleurs/végétaux près du réfectoire pour embellir le cadre de vie.
- Réparation d'un banc et nettoyage intégral de la cour et des extérieurs.

École Jean-Jaurès :

- Réfection des peintures dans les sanitaires.
- Sécurisation du préau avec la pose d'un carrelage antidérapant sous l'évier pour éviter les glissades.
- Réalisation de l'enduit sur le premier tiers du mur mitoyen séparant l'école du collège.
- Nettoyage complet des espaces extérieurs et de la cour.
- Nettoyage approfondi du portail (retrait des résidus d'adhésifs d'affichage sauvage).
- Nettoyage approfondi devant l'école en raison d'une présence importante de fientes de pigeons.



Prochaine étape : les vacances de la Toussaint

- Construction du second bac végétalisé à l'école Romain Rolland.
- Finalisation de l'enduit sur les deux tiers restants du mur séparant l'école Jean Jaurès du collège.

ET AUSSI ...

- Rue Jacques Duclos : remplacement de cinq candélabres par un éclairage à LED haute performance, plus économique et écologique.
- Mise en place des réseaux électriques nécessaires à l'alimentation des jeux interactifs, salle Jean-Baptiste Clément.
- Mise en service d'un système de refroidissement à l'école Suzanne Demetz (second bâtiment).
- Salle Jean-Baptiste Clément : les portes de la façade ont été remplacées.



Zoom sur les travaux effectués dans l'école Jean-Jaurès

Fin des travaux au rez-de-chaussée

Les travaux de rénovation du rez-de-chaussée de l'école Jean-Jaurès sont désormais achevés. Les élèves et l'équipe pédagogique profitent d'espaces plus modernes, plus confortables et plus sobres sur le plan énergétique.

Le chantier en un clin d'œil :

- Confort thermique et acoustique : isolation des plafonds, passage à l'éclairage 100 % LED, stores solaires et pré-équipement du réseau de climatisation.
- Sanitaires rénovés : portes neuves en aluminium, peintures rafraîchies, lave-mains adaptés et séparation des urinoirs.

Un cadre d'apprentissage plus lumineux, plus frais et durable.



Cadre de vie : la commune verdit et embellit ses espaces publics

Rendre notre ville plus verte, plus accueillante et durable : c'est l'ambition portée par les équipes municipales et M. Jumel, responsable du service environnement. De futurs aménagements paysagers seront lancés avec un triple objectif : préserver la biodiversité, valoriser le patrimoine et favoriser la convivialité.

• Un « jardin du monde » devant la mairie (rue Carnot)

L'ancien massif situé devant la mairie a été repensé autour du thème du « jardin du monde ». Composé d'essences végétales issues de différents continents, cet espace rendra hommage à la richesse et à la diversité des habitants de Brou-sur-Chantereine, tout en offrant une nouvelle perspective florale dans le parc de la mairie.

• Un écrin végétalisé pour immortaliser les grands moments

Sur la droite du bâtiment communal, le massif en butte sera métamorphosé en un véritable décor paysager. Aménagé en terrasses avec des pas japonais, il mettra à l'honneur une collection de rosiers mellifères, particulièrement propices à l'accueil des pollinisateurs. Cet aménagement a été pensé pour offrir aux Breuillois un cadre soigné où immortaliser leurs temps forts (mariages, cérémonies, événements familiaux) ou simplement profiter d'une halte agréable.

• Désimperméabilisation : une expérimentation réussie près du marché

À l'angle de la place du marché, une opération pilote vient d'être menée pour désimperméabiliser les sols. En retirant le bitume au pied d'un arbre existant, ce projet favorise l'infiltration naturelle des eaux pluviales et améliore l'oxygénation de ses racines. Une initiative à la fois écologique et esthétique, appelée à inspirer d'autres aménagements dans la commune.



Croquis



Sécurité routière : casque et gilet désormais obligatoires pour les trottinettes et EDPM

Depuis le 3 juillet 2026, le Préfet de Seine-et-Marne a rendu obligatoire le port du casque et du gilet rétro-réfléchissant pour tous les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) : trottinettes électriques, hoverboards, gyropodes et monoroues.

Face à la multiplication des accidents, cette mesure préfectorale vise à renforcer la protection des usagers de la route les plus vulnérables.

Pour rappel, la conduite de ces engins est soumise à des règles

strictes du Code de la route :

- Âge minimum : Avoir au moins 14 ans.
- Vitesse maximale : Ne pas dépasser 25 km/h.
- Assurance : Avoir obligatoirement souscrit une assurance spécifique.
- Zéro distraction : Ne pas téléphoner, ni porter de casque audio ou d'écouteurs.
- Équipement de l'engin : Disposer de feux fonctionnels à l'avant et à l'arrière.
- Voies autorisées : Ne pas circuler sur les trottoirs. Les EDPM

doivent rouler sur la chaussée ou sur les aménagements cyclables.



Attention aux sanctions

Le non-respect de ces obligations (équipements manquants ou mauvais comportement) est passible d'une contravention de deuxième classe, soit une amende forfaitaire de 35 €. Plus d'informations sur le site de la préfecture : seine-et-marne.gouv.fr

Entretien des trottoirs : qui est responsable ?

Les feuilles mortes, bientôt le verglas et la neige peut-être. En cette fin d'année, les trottoirs sont susceptibles de devenir glissants si leur entretien n'est pas assuré. S'il appartient à la mairie de nettoyer la voirie communale, nous rappelons qu'il appartient aussi aux propriétaires



et locataires de nettoyer leur trottoir devant la propriété qu'ils occupent.

Un arrêté municipal (1), concernant l'entretien des trottoirs et jardins bordant les voies communales, en date du 15 septembre 1997, précise dans son article 2 :

« Tout propriétaire ou locataire riverain est tenu de balayer, nettoyer et maintenir en état constant de propreté le trottoir jusqu'à la bordure située devant sa maison ou devant les propriétés qui ne sont pas construites (jardins, lots à construire, etc.). Il appartient à chaque riverain de tailler ses haies et ses massifs afin de ne pas empiéter sur le trottoir et empêcher la bonne circulation des piétons.

Les haies bordant les voies devront être régulièrement taillées pour ne pas dépasser 1,70 m de hauteur. Les débris seront enlevés par les propriétaires ou locataires intéressés. D'autre part, les propriétaires ou locataires devront entretenir leur jardin et faucher les herbes qui les envahissent, de façon à ce que la propreté soit apparente de la voie ».

Tandis que nos agents des services techniques doivent saler et déblayer les trottoirs et chaussées communales en cas de chute de neige, il est de la responsabilité des riverains de



déneiger le trottoir qui se trouve devant leur propriété.

Chacun est ainsi invité à balayer les feuilles humides, dégager la neige et procéder au salage ou au sablage en cas de verglas, sur une largeur suffisante pour permettre un passage sécurisé. La sécurité de nos cheminements repose sur la vigilance et la solidarité de chacun.

(1) : L'arrêté municipal du 15/09/1997 peut être consulté en mairie, auprès du service Urbanisme, ou sur le site internet de la ville brousurchanteraine.info/ma-mairie/arretes-municipaux/

Déclaration de mise en location : tout savoir sur ce dispositif obligatoire

Depuis maintenant cinq ans, la Déclaration de mise en location est entrée en vigueur sur notre territoire. Destiné à lutter contre le logement indigne et à accompagner les propriétaires, ce dispositif régit la mise sur le marché des biens locatifs. Mais de quoi s'agit-il exactement et qui est concerné ? Explications.

Une formalité obligatoire pour protéger l'habitat

La Déclaration de mise en location est une formalité administrative qui s'impose aux bailleurs privés à chaque nouvelle mise en location d'un logement. Ce dispositif permet à la collectivité d'obtenir une meilleure connaissance du parc locatif privé sur son territoire. Les informations recueillies sont essentielles pour mieux adapter les politiques publiques locales et lutter efficacement contre l'habitat indigne.

Qui est concerné ?

L'obligation s'applique à tous les propriétaires privés qui mettent en location un logement au titre de résidence principale, dès lors que celui-ci se situe dans l'un des périmètres définis. Le bailleur doit obligatoirement déclarer cette mise en location en mairie dans les 15 jours suivant la signature du bail. En revanche, les typologies suivantes ne sont pas concernées :

- Les logements locatifs des bailleurs sociaux
- Les logements-foyers et les logements de fonction
- Les meublés de tourisme
- Les contrats de location en cours qui font l'objet d'une reconduction ou d'un renouvellement

Comment effectuer votre démarche ?

La déclaration doit être déposée auprès de la mairie de la commune où se situe le logement. La procédure est simple :

- **Retrait** : Demandez le formulaire officiel directement auprès du service population de la mairie.
- **Envoi** : Transmettez le formulaire dûment rempli, impérativement accompagné du dossier de diagnostic technique (DDT).
- **Délai et modalités** : Vous disposez de 15 jours maximum après la signature du bail pour l'envoyer, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par courriel à l'adresse : social@brousurchantereine.fr



Attention aux sanctions financières en cas d'oubli

Ne pas respecter cette obligation expose le propriétaire bailleur à des sanctions strictes. En cas d'absence de déclaration, la réglementation prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 5000 € dès le premier manquement constaté.

Un stage BAFA d'approfondissement dédié au handicap du 19 au 24 décembre 2026

Brou-sur-Chantereine
VILLE VIVE AU QUOTIDIEN

BAFA
APPROFONDISSEMENT

STAGE DU
19 AU 24
DÉCEMBRE
2026

Renseignements et inscriptions :
✉ service.enfance@brousurchantereine.fr
☎ 01.64.26.66.62

Informations :
Inscriptions GRATUITES pour les Breuillois
Inscription : 360€ / Extérieur
Places limitées

afocal

Du 19 au 24 décembre 2026, notre commune organisera un stage d'approfondissement BAFA consacré à la sensibilisation et à l'accompagnement des enfants en situation de handicap, sur les temps périscolaires et extrascolaires en accueils de loisirs.

Cette formation de 6 jours permettra aux animateurs de mieux comprendre les différentes situations de handicap, d'identifier les besoins spécifiques des enfants et de développer une posture professionnelle favorisant leur accueil et leur participation au sein des structures de loisirs et éducative. Parce que l'inclusion commence par la sensibilisation et la connaissance, l'objectif de

ce stage sera de donner aux animateurs les clés pour accueillir chaque enfant avec bienveillance, respecter ses différences et lui permettre de trouver pleinement sa place au sein du groupe.

- **Prérequis** : Avoir validé la formation générale BAFA et le stage pratique.

Tarifs

- Inscriptions gratuites pour les Breuillois
- Inscription : 360 €/extérieur
- Places limitées.

Renseignements et Inscriptions

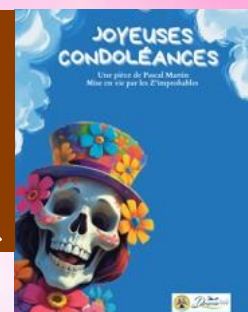
- Courriel : service.enfance@brousurchantereine.fr
- Tél. 01.64.26.66.62

1^{ER} FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

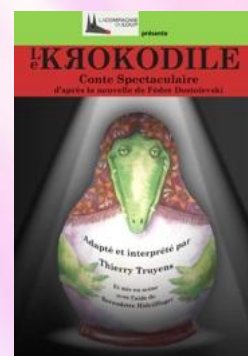
Du 13 au 15 novembre 2026 - Espace Danielle Casanova



(*) 1^{ère} partie : Compagnie des Petits Molières à 19h15



Vendredi 13 novembre
à 20h30
Les Z'Improbables



Samedi 14 novembre
à 14h30
La Compagnie du Loup



Samedi 14 novembre
à 20h30
Compagnie Entre Actes



Dimanche 15 novembre
à 15h30
Compagnie Le Rideau Rouge



Dimanche 15 novembre
à 18 heures
Belle Lurette

5

REPRÉSENTATIONS
du 13 au 15
novembre
Espace
Danielle Casanova

5€/Représentation
Pass 3 jours : 15 €



Organisé par M. Pageot (élu)
& le Service Culturel

Les tréteaux s'installent à l'Espace Danielle Casanova : place au premier festival de théâtre amateur !

Du 13 au 15 novembre prochains, l'Espace Danielle Casanova va battre au rythme du spectacle vivant. Fruit d'une collaboration entre le service culturel, l'élue déléguée à la culture et à la vie associative, M. Pageot. Ce tout premier festival de théâtre amateur promet un long week-end de partage et de convivialité. Cet événement inédit sur la commune a été pensé pour valoriser l'engagement des comédiens amateurs de notre territoire tout en offrant aux habitants un rendez-vous populaire et fédérateur. Sur scène, les troupes se relaieront pour faire vivre les planches à travers cinq représentations aux registres et aux univers très variés.



Tarifs et billetterie

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, une politique tarifaire simple a été adoptée :

- Entrée unitaire : 5 € par représentation
- 1/2 tarif pour les enfants - de 12 ans : 2,50€
- Pass 3 jours : 15 € (accès aux cinq pièces)
- Pass 1/2 tarif pour les enfants - de 12 ans : 7,50€

Informations pratiques :

Lieu : Espace Danielle Casanova (rue des Chênes)

Dates : Du vendredi 13 au dimanche 15 novembre 2026

(*) Les Petits Molières ouvrent le bal ! Le festival municipal met la jeunesse à l'honneur ! En première partie de la pièce « Joyeuses Condoléances », vendredi 13 novembre à 19h15, découvrez les jeunes comédiens de la troupe Les Petits Molières, menée par Vladis Muller, pour un spectacle d'improvisation théâtrale gratuit.

Le principe ? C'est vous qui décidez ! Donnez-leur des mots, des phrases ou des idées et laissez-les créer une histoire unique sous vos yeux. Entre émotion et grands éclats de rire, leur spontanéité va vous surprendre. Venez nombreux en famille encourager nos jeunes talents locaux !

Réservation auprès du
service culturel
01.64.26.66.69

culture.com@brousurchantereine.fr



Le programme est disponible
à l'accueil de la mairie

Noël en couleurs : la magie s'installe à Brou du 16 au 21 décembre 2026 !



Et si, cette année, le Père Noël posait ses valises à Brou-sur-Chantereine ?

En décembre 2026, la Ville lancera la première édition de « Noël en couleurs », un nouvel événement placé sous le signe de la magie, du partage et de la convivialité.

Pendant plusieurs jours, de 16h30 à 20h30, le parc de la Mairie et la salle Jean-Baptiste Clément se transformeront en véritable univers de Noël. Ateliers créatifs, animations, contes, maquillage, photos avec le Père Noël, chocolat chaud, gaufres, luge, manège et parcours

illuminé seront au rendez-vous.

Une occasion de se retrouver en famille, de partager un moment entre générations et de faire vivre la magie de Noël au cœur de notre commune.

Marché de Noël : dimanche 6 décembre 2026

De 10h à 18h00, venez nombreux à l'Espace Danielle Casanova pour partager un moment chaleureux et festif en famille ou entre amis.

Cette année encore, les stands s'illumineront pour vous proposer des idées cadeaux originales, des créations artisanales et de succulentes gourmandises de fêtes. Exposants et artisans locaux vous attendent pour vous faire découvrir leur savoir-faire : bijoux, décorations de Noël, bougies parfumées faits main... Le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence tout au long de cette journée ! Il s'installera confortablement dans son chalet pour accueillir chaleureusement les enfants. Le moment rêvé pour lui remettre en main propre la fameuse liste de cadeaux et immortaliser ce moment !



Appel à candidatures marché de Noël 2026

À cette occasion, le service culturel recherche des créateurs, artisans et exposants, y compris dans le domaine de la restauration. Si vous souhaitez y participer et que vous disposez d'un numéro de Siret, vous pouvez transmettre des photos de vos créations et de vos produits par mail au service culturel culture.com@brousurchantereine.fr.

Après étude de votre dossier, nous vous recontacterons pour vous informer de la suite donnée à votre candidature.

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi **contacter le service culturel au 01 64 26 66 69**

Colis de Noël des seniors



Comme chaque année, la municipalité offre à ses anciens, inscrits sur le répertoire sénior, un colis de Noël. Le colis de Noël 2026 sera distribué le dimanche 6 décembre lors du marché de Noël à l'Espace Danielle Casanova de 10h00 à 17h00. En cas d'empêchement, les colis seront disponibles en mairie à partir du 8 décembre 2026, pendant un mois. Pour toute personne ayant des difficultés à se déplacer, veuillez contacter l'accueil de la mairie au 01.64.26.66.66.

Comme chaque année, la municipalité offre à ses anciens, inscrits sur le répertoire sénior, un colis de Noël. Le colis de Noël 2026 sera distribué

Vendredi 20 novembre 2026

Les habitant·es
Collectif F71 / Lucie Nicolas
Spectacle Espace Danielle Casanova à 20h30 (dès 12 ans)

Proposé en partenariat avec les Passerelles, scène de Paris-Vallée de la Marne.



Nous habitons un territoire vivant mais menacé. Quelle attention accordons-nous aux autres espèces, non-humaines, dont nous dépendons pourtant ?

Et si, pour une fois, nous renversions notre perspective pour leur donner la parole ? Le spectacle est écrit à partir de collectes animales, végétales et micro-organiques réalisées depuis le territoire Sámi en arctique, jusqu'aux contrées péri-urbaines et rurales françaises. 3 interprètes, appelées « terralinguistes », portent leurs missives jusqu'à nous. Elles utilisent le théâtre, le dessin en direct et le chant pour porter leurs voix et leurs doléances. Entre humour et histoires décalées, soyez prêts et prêtes à les entendre !

• Tarif : 6€ tarif plein / 4€ tarif réduit (moins de 26 ans, demandeurs d'emplois et + de 60 ans)

Réservations :

- 01.64.26.66.69

ou culture.com@brousurchantereine.fr

- 01.60.37.29.90

ou lespasserelles.fr

Naissances

Johiya N'CHO, née le 25 juin 2026
Ella GHALLEB née le 30 juin 2026
Logan AZOU né le 11 juillet 2026
Élina UNAL née le 18 juillet 2026
Helena BOUKRA née le 21 septembre 2026
Leny CREYSSAC GAMBLIN né le 27 septembre 2026

Mariages

M^{me} Cindy BRADY et M^{me} Elodie CORNOU le 22 juillet 2026
M. Adrien-Junior DAUPIN et M^{me} Jennifer MOU le 11 août 2026
M. Alex SPITZ et M^{me} Julie SENNELIER le 5 septembre 2026
M. Alexis ZECH et M^{me} Alicia DIETRICH le 26 septembre 2026

PACS

M. Michaël POUGET et M^{me} Soade BABOIS
le 10 juillet 2026

Décès

M^{me} Nathalie CROCQ, 57 ans
M. Ahmed DEHNOUN, 96 ans
M^{me} Marie VAROQUIER, 94 ans
M. Benamar BENAZZA, 91 ans
Andréia DA COSTA AYISSOU, 2 ans
M^{me} Denise GICQUEL, 82 ans
M^{me} Rose THEVENIN, 95 ans
M. Pascal PINSARD, 70 ans
M^{me} Noëlle GUILLARD, 91 ans



Hommage à M. Pascal PINSARD, Conseiller municipal

C'est avec une profonde tristesse que la municipalité a appris le décès de M. Pascal Pinsard, survenu le 14 septembre 2026, à l'âge de 70 ans.

Plusieurs fois élu conseiller municipal, M. Pinsard s'est investi avec rigueur et générosité au service de notre commune et de ses habitants. Toujours à l'écoute et profondément attaché à l'intérêt général, il a marqué la vie locale par son engagement et ses valeurs humaines. Madame la Maire et l'ensemble des membres du Conseil municipal s'associent à la douleur de ses proches. Ils adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



Décès de M. Christian Gervais

Ancien adjoint au maire (élu au service urbanisme) pendant le mandat de M. De Carvalho M. Gervais est décédé le 15 août 2026 à l'âge de 72 ans.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.

« LIBRE EXPRESSION »

Groupe de l'opposition "Brou c'est vous !"

Chères Breuilloises, chers Breuillois,

De nombreux habitants expriment une préoccupation croissante concernant leur cadre de vie, qui se dégrade !

L'état des routes et des trottoirs, la circulation difficile matin et soir rue Carnot, le stationnement anarchique et dangereux des véhicules : autant de sujets qui touchent directement votre quotidien.

Les incivilités dangereuses des conducteurs de deux-roues et de trottinettes électriques roulant à pleine vitesse, notamment dans le parc de la mairie où jouent vos enfants, sont alarmantes.

Depuis le début de son second mandat, malgré l'assurance de Madame la Maire que la police municipale remplit parfaitement son rôle de proximité, rien ne se passe, rien n'évolue. Doit-on attendre un accident grave ?

Sachez-le : les caméras de surveillance de la ville servent de simple « chambre d'enregistrement ». Elles ne sont pas visionnées en direct par des agents pour permettre une intervention immédiate, contrairement à ce que notre équipe souhaitait mettre en place avec la ville de Chelles, pour une efficacité 24 h/24.

Nous avons interpellé la majorité municipale sur ces sujets et nous continuerons. Vous pouvez compter sur nous et sur nos convictions !

Brou-sur-Chantereine, le 20 septembre 2026

Contactez vos élus : courriel : frederic.gillet54@gmail.com - tél. : 06 69 17 99 10
Frédéric GILLET, Isabelle MOUROT, Sébastien BETOULLE, Lynda BELMOKHTAR,
Estelle DELLUPO, Aymeric SOARES

Rendez-vous

AGENDA

Samedi 28 novembre 2026
au Chanteclair
de 10h30 à 12h30



Du 19 au 24 décembre 2026
Stage BAFA d'approfondissement dédié
au handicap du 19 au 24 décembre 2026

- Inscriptions GRATUITES pour les Brouillois
- Inscription : 360€ / Extérieur

Renseignements et inscriptions

Courriel : service.enfance@brou-sur-chantereine.fr

Tél. 01.64.26.66.62

(page 15)

Seniors



Inscriptions auprès du Service Population (accueil) Tél. : 01.64.26.66.66



Samedi 7 novembre 2026 Opération Brou Clean

De 9h00 à 12h30

La Ville vous invite à participer à une nouvelle opération propreté sur la commune. Des sacs-poubelles et des pinces seront fournis sur place. Prévoir des gants. Les lieux de ramassage seront déterminés en fonction du nombre de participants.

Un concours au poids est organisé pour les enfants scolarisés sur la commune (accompagnés d'un adulte). Des récompenses attendent les 5 premiers !

RDV devant la mairie à 9h00 (les participants seront accueillis avec une collation)

Inscriptions auprès du service culturel : 01 64 26 66 69 ou culture.com@brou-surchantereine.fr



Du 13 au 15 novembre 2026

Festival théâtre amateur

Espace Danielle Casanova

(page 16)

Vendredi 20 novembre 2026

Spectacle - Les habitant.es

Espace Danielle Casanova À 20h30 (dès 12 ans)

(page 17)

Tarif : 6€ tarif plein / 4€ tarif réduit (moins de 26 ans, demandeurs d'emplois et + de 60 ans)

Réservations :

- 01.64.26.66.69 ou

culture.com@brou-surchantereine.fr

- 01.60.37.29.90 ou

lespasserelles.fr



Du 25 au 28 novembre 2026

Exposition artistique

Salle des mariages

Sylvaine Tai est une sculptrice française reconnue pour ses œuvres en plâtre patiné, terre cuite et modelages animaliers ou figuratifs.

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le jeudi jusqu'à 18h30

• Salle des mariages (Accès côté parc)

• Entrée libre et gratuite



Dimanche 6 décembre 2026

Marché de Noël

Espace Danielle Casanova

De 10h00 à 18h00

(page 17)

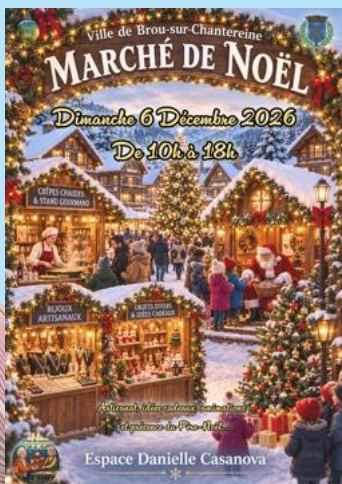
Du 16 au 21 décembre 2026

Noël en couleurs

Parc de la mairie - Salle Jean-Baptiste Clément

De 16h30 à 20h30

(Page 17)



Votre ville bouge !

Un programme chargé en festivités : plongez au cœur de la vie locale ! Retrouvez tous les événements en détail sur le site internet de la ville : www.brou-surchantereine.info

Restez informés en vous abonnant à la page Facebook villebrou-surchantereine

